ESCAPADES VEDASIENNES
Les 17/18 et 19 mai 2025

GRUISSAN – AUDE

Samedi 17 Mai :

Départ libre et trajet vers **Gruissan** (96Km environ 1h par l'autoroute).
Rendez vous à 15h devant l'office de Tourisme situé à proximité du port pour une visite guidée à pied du village (environ 1h30) – Parkings gratuits à proximité.

A partir de 17h00 – Accueil au camping LVL Les Aiguades, avenue de la Jonque, Gruissan, situé à 8km du village, et installation dans les mobil-homes.
Cordonnées GPS : N 43°07.935 – E 3° 08.360 – Téléphone 04.68.49.81.59

19h45 - Repas en commun au restaurant du camping.

DIMANCHE 18 MAI:

Petit déjeuner au restaurant du camping à partir de 7h30

2 randonnées proposées :

1) **Circuit long et sportif** : Départ en voiture du camping pour Gruissan et stationnement sur le parking du chemin communal d'accès au massif de la clape (5km/10mn) à **8h45** -

Alain IGN 2546 OT **Départ** N°43 07.373 E° 3 05.720	La Goutine - Fontaine des Chevriers – Castela – Le Rec d'Argent – Chapelle des Auzils – Plateau de Notre Dame – Garrigue de Figuières et Bords du Plateau -Malementide – Roc de Notre Dame – Trou de la Crouzade – La Goutine	Longueur environ: 17 km Dénivelé cumulé: + 540 m Temps de marche: 6h00

2) **Circuit court** : Départ en voiture du camping pour Gruissan et stationnement sur le parking du chemin communal d'accès au massif de la clape (5km/10mn) à **9h30** -

3)

Jean Jacques IGN 2546 OT **Départ** N°43 07.373 E° 3 05.720	La Goutine - Fontaine des Chevriers – Castela – Le Rec d'Argent – Chapelle des Auzils – Roc de Notre Dame – Trou de la Crouzade – La Goutine	Longueur environ: 11 km Dénivelé cumulé: + 370m Temps de marche: 4h

Pique-nique en cours de randonnée à la charge des participants.

19h00 Apéritif offert par le club à proximité des logements

20h00 Repas au restaurant du camping

LUNDI 19 MAI :
Petit déjeuner au restaurant du camping à partir de 7h30 puis libération des mobil-homes après le ménage.

4) **Randonnée commune :** Départ en voiture du camping pour Gruissan et stationnement sur le parking du Pont du Canal (8km/15mn) à **9h15**

Alain et Jean Jacques IGN 2546 OT **Départ** N°43 06.272 E° 3 05.035	La Fontaine – L'Estagnol – Combe de l'Abeille – St Martin – Les Goules – Pointe de la Grève – Cabane de Ville Couget - Les Pujols – Galinat -	Longueur environ: 13,5km Dénivelé cumulé: + 240 m Temps de marche: 4h30

Pique-nique en cours de randonnée à la charge des participants.

Retour à Saint Jean de Védas à la fin de la randonnée.

Hébergement

La réservation au camping LVL Les Ayguades est faite pour **32 personnes :**

8 mobil-homes de 4 ou 6 personnes comprenant chacun 1 chambre avec un lit double et 1 ou 2 chambres avec 2 lits simples. Ceci sous-entend que dans les chambres avec 2 lits simples, une personne seule accepte, de fait, la cohabitation avec une autre personne seule.

Prévoir draps, taies d'oreillers, serviettes et linge de toilette.

Les répartitions dans les mobil-homes et chambres vous seront données à l'issue des inscriptions.

Coût par personne

- ✓ Hébergement (2 nuits) + petits déjeuners (2) + repas (2) + visite guidée = 100 €
- ✓ Covoiturage (environ 230km + autoroute AR) = 20 €
  Le covoiturage sera réglé directement au chauffeur.
  (Base 4 personnes par voiture y compris le conducteur. Si par manque de véhicules, un conducteur accepte de prendre une personne en plus, celle-ci devra également s'acquitter du forfait)

Total par personne : 100 + 20 = **120 €**

Inscription & Réservation (32 personnes maximum, licenciées au Club)

S'inscrire au plus tard **le vendredi 18 avril 2025** en retournant le bulletin d'inscription ci-dessous, avec un **chèque d'acompte de 40 €** par personne à l'ordre de « **Escapades Védasiennes** ».
L'ensemble est à déposer, sous enveloppe, dans la boîte aux lettres du club.
Le solde sera à régler sur place.

Au-delà de 32 personnes, une liste d'attente sera constituée (voir nota, bulletin d'inscription).

En cas de désistement, le remboursement de l'acompte ne sera fait par le club que si le remplacement est possible ou si le camping accepte de réduire, sans frais, le nombre de réservations. Dans le cas contraire, la totalité du séjour sera due.

Les inscriptions, accompagnées du chèque, seront prises dans l'ordre d'arrivée.

Aucune inscription ne sera prise par téléphone, par mail ou de vive voix.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

- ✓ Michelle Gagé ✆ 06 67 48 54 23 (laisser un message en cas d'absence)

Escapades Védasiennes
Maison des Associations
18 bis rue Fon de l'Hospital
34430 St Jean de Vedas

Séjour du 17 au 19 mai 2025
GRUISSAN – AUDE

Bulletin d'inscription à retourner avant le 18 avril 2025
avec le chèque d'acompte

Nom . . . . . **Nom**. . . . . .

Prénom . . . . . **Prénom** . . . . . .

Téléphone . . . . . **Téléphone** . . . . . .

Montant de l'acompte à régler

1 personne	40 €
2 personnes	80 €

Pouvez-vous prendre votre véhicule ? ❒ oui ❒ non

Acceptez-vous, le cas échéant, une 5ème personne dans votre véhicule ? ❒ oui ❒ non

Date et signature : . . . . . .

Nota :
Les adhérents du Club sont prioritaires et le nombre de participants limité à 32.
Si, une personne non adhérente, souhaite nous accompagner, elle sera placée sur une liste d'attente (pas d'acompte à verser). Son inscription ne sera possible que si, à la date de clôture, 18 avril 2025, il reste de la place et s'il n'y a pas d'adhérent(s) en attente.